

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS – INTERPELLATION

À compléter par la Chancellerie lors de la réception du document déposé

N° de l'objet 26.043	Date du dépôt 22.09.2026	Heure du dépôt 11:56	Attribution(s) au(x) Dicastère(s) :
Inscrite pour la première fois à l'OJ du : ²⁶ OU distribué la première fois lors de la séance du 01.10.26. et inscrite à l'OJ de la séance du			
Remarque(s) :			
Traité par le Conseil général le :			

Les champs en couleur sont à remplir obligatoirement avant l'envoi. Ils seront intégrés à l'ordre du jour.

Au nom du/des groupes :POP		
Titre : Moins d'impôts, moins de moyens : quel avenir pour notre commune ?		
Contenu (questions posées au Conseil communal) : En juillet 2025, le Parti libéral-radical, l'Union démocratique du centre ainsi que Le Centre ont déposé une initiative cantonale visant à réduire de 10 % l'impôt cantonal sur les personnes physiques. Considérant qu'une baisse d'impôts cantonale aura des conséquences directes sur les finances et les prestations de notre commune, le groupe POP souhaite poser plusieurs questions au Conseil Communal : 1) Si cette baisse d'impôt devait être mise en œuvre, la Commune a-t-elle déjà procédé à une estimation de la perte de recettes fiscales qu'elle subirait ? 2) Le cas échéant, quels seraient les impacts prévisibles sur le budget communal à court et moyen terme ? 3) Comment entend-elle préserver la qualité et l'accessibilité des services publics, en particulier pour les ménages les plus modestes, face à une éventuelle diminution des ressources ? 4) Enfin, le Conseil Communal partage-t-il l'inquiétude selon laquelle ce type de politique fiscale pourrait accentuer les inégalités et fragiliser le rôle redistributif de l'impôt ?		
Développement (commentaire aux questions – ne sera pas intégré à l'ordre du jour) : Cette proposition, présentée comme une mesure d'allègement fiscal, soulève toutefois d'importantes inquiétudes quant à ses conséquences concrètes sur les finances publiques, et en particulier sur celles des communes. En effet, une telle diminution des recettes fiscales risque d'affaiblir durablement la capacité des communes à financer des prestations essentielles à la population, telles que les services publics de proximité, l'accueil parascolaire, les infrastructures, la cohésion sociale ou encore la transition écologique.		
Demande d'urgence (par défaut, la réponse « Non » est retenue) : NON		
Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) : Olivier Beroud		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Lara Zender	Eric Simonin	Françoise Jeandroz
Mathilde Reverchon Hans-Moevi	Virginie Mouche	

Envoi du fichier rempli à la Chancellerie communale : Chancellerie.communaleCHX@ne.ch